

## District de l'Ain de Football

26 rue du Loup—01440 VIRIAT

Tél : 04.74.22.87.87 - Fax : 04.74.22.36.92

Email : [district@ain.fff.fr](mailto:district@ain.fff.fr) - Site : <http://ain.fff.fr>



### **RAPPEL !**

#### **FMI**

Après clôture de la FMI par l'arbitre, les clubs doivent **OBLIGATOIREMENT la transmettre**. Une amende de 16 € sera appliquée aux clubs en infraction.

#### **PV des Commissions d'Appel, de Discipline et Joueurs Sanctionnés**

Les clubs trouveront ces PV dans Footclubs : Organisation → Procès Verbaux

#### **Catégorie U13**

Les clubs doivent saisir leur résultat et **obligatoirement scanner et intégrer** les feuilles de match dans Footclubs pour le dimanche soir.

### **VOEUX**

Conformément aux statuts du District de l'Ain, les clubs ou commissions de District souhaitant présenter des vœux pour l'assemblée générale qui se tiendra à AMBRONAY le Samedi 23 Juin 2018, devront les transmettre au siège du District pour le Jeudi 24 Mai 2018 inclus, date de la poste faisant foi.



**Jusqu'en fin de saison, aucune demande de changement d'arbitre émanant des clubs ne sera prise en compte par la commission de l'Arbitrage du district.**

### **CNDS**

Les clubs peuvent remplir et remettre un dossier aux service de la DDCS avec impérativement une copie (en .pdf) adressée au secrétariat du District à compter du 30 Mars 2018.

La date limite de dépôt est fixée au **1er Mai 2018**.

Le lien d'accès à la télé-démarche au compte Asso est le suivant : <https://lecompteasso.associations.gouv.fr/login>

# COMMISSION DE L'ARBITRAGE JEUNES et SENIORS

## A l'attention des Arbitres

Les arbitres désignés pour arbitrer les équipes féminines du District de l'Ain jouant dans le championnat à 11 du District du Rhône devront faire deux feuilles de remboursement car l'arbitre est réglé pour moitié par les deux clubs (règlement du District du Rhône).

Les clubs sont : FBBP01 – MARBOZ VIRIAT – ST ETIENNE SUR REYSSOUZE

### **A compter de ce jour, les « désignateurs » d'arbitres sont les suivants :**

#### SENIORS des championnats D1 – D2 – D3 et assissants R3

Jean Luc BLANC remplace Christine BERGER.

Tel : 06.86.02.22.78 – mail : [jeanluc.blanc2@sfr.fr](mailto:jeanluc.blanc2@sfr.fr)

#### SENIORS des championnats D4 – D5 – D6

Abdeltif KRIMOU

Tél : 06.25.45.02.31 – [aziza.krimou@wanadoo.fr](mailto:aziza.krimou@wanadoo.fr)

#### JEUNES

Pierre HERMANN et Alexis Curt remplace Romain JARJAVAL.

M. HERMANN : 06.63.65.83.85 – mail : [pir70@free.fr](mailto:pir70@free.fr)

M. CURT : 06.49.77.13.86 – mail : [alexis.curt@ain.fff.fr](mailto:alexis.curt@ain.fff.fr)

## **Convocation Commissions de Discipline et/ou d'Appel**

Depuis début Novembre, toutes les convocations en Commission de Discipline et/ou d'Appel sont dorénavant envoyés UNIQUEMENT par courriel aux clubs et aux arbitres.

## **PROCES VERBAL DE LA COMMISSION DES ARBITRES DU 17/04/2018**

**Présents** : BILLOUD Jean-Louis –BLANC Denis –DUTREIVE Ludovic - FAVIER Pierre – HERMANN Pierre – KRIMMOU Abdeltif – STRIPPOLI Guillaume – VENET Cédric

**Excusés** : BALESTRA Mickaël – BLANC Jean-Luc

**Absent** : GRUARD Bruno

**Assiste** : CURT Alexis

### **CERTIFICATS MEDICAUX**

HIRAUT Jérémy : indisponibilité jusqu'au 20.04.2018

MOKRANE Yvon : indisponibilité jusqu'au 18.04.2018

## **COURRIERS CLUBS**

E S B MARBOZ : courrier relatif à l'absence d'un arbitre

F C NURIEUX VOLOGNAT : courrier relatif à l'appartenance d'un arbitre. Traité

DOMBES BRESSE F C : courrier relatif à des frais d'arbitrage

E S FOISSIAT ETREZ : courrier relatif à une désignation d'arbitre. Pris en compte

F C SAINT DENIS AMBUTRIX : demande d'arbitre officiel pour un match de Coupe Féminine. Prise en compte

## **COURRIERS ARBITRES**

TUNA MIKAIL : courrier relatif à ses absences à deux matches

BELMOUSSA Samir : indisponibilité jusqu'au 30.06.2018. En attente de certificat médical.

AMRI Abdelmouheimene : changement de coordonnées téléphoniques.

OLCAY Fatih : reprise de l'arbitrage (licence reçue)

LAHJAB Houcine : courrier relatif à son observation.

## **INFORMATIONS**

**Suite à huit rapports non conformes, les arbitres sont tenus d'utiliser uniquement les documents prévus à cet effet « onglet documents » sur le site du District de l'Ain sous peine de sanctions prévues à l'ANNEXE 3 du Règlement Intérieur de la Commission des Arbitres.**

**La prochaine réunion de la Commission aura lieu EXCEPTIONNELLEMENT le MERCREDI 02 MAI à 19h au District**

Le Président,  
Jean Louis BILLOUD

Le Secrétaire,  
Pierre HERMANN



## **Formation INITIALE en Arbitrage**

Une dernière formation aura lieu courant Juin, par conséquent, il est encore temps de prendre le sifflet pour devenir arbitre officiel.

Les dates sont les suivantes (sous réserve de modifications) :

- Dimanche 10 Juin 2018 de 8h00 à 18h00
- Samedi 16 Juin 2018 de 8h00 à 18h00
- Dimanche 24 Juin 2018 de 8h00 à 18h00

Elle aura lieu au District de l'Ain de football.

**Inscriptions à ce jour :** - Laura CHANEL (AS MISERIEUX TREVOUX)

- Philippe GUILLAUME

- Zakaria MOUGAMMADOU (F. BOURG EN BRESSE PERONNAS 01)

- Bastien STEFANI (FC VALSERINE)

- Thibault SUCILLON (AS PEYRIEU BRENS)

Les fiches de candidatures Formation Arbitre officiel initial est disponibles sur le site du District de l'Ain, en rubrique « Arbitrage ».

Merci de faire parvenir cette fiche d'inscription, au minimum **trois** semaine avant le début de la formation, en vous acquittant directement du coût de celle-ci, ou en en confirmant l'autorisation de prélèvement sur le compte du club.

**MERCI DE VENIR AVEC L'ENSEMBLE DES PIECES DEMANDEES LORS DE L'ENVOI DU COURRIER DE CONVOCATION TRANSMIS A L'ENSEMBLE DES CANDIDATS**

## **Frais arbitrage Ligue**

A l'intention des arbitres jeunes et adultes qui effectuent des matchs (en tant que central ou assistant) en Ligue, les frais d'organisation et de déplacement sont dans leur intégralité réglés par la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes, sous un délai de 3 semaines.

De plus, pour ceux n'ayant jamais fait parvenir de RIB à la Ligue, il est impératif de l'envoyer dans la semaine suivant la rencontre, afin de pouvoir percevoir le versement des différents frais.

## **Rapports d'observation Arbitres**

Pour informations, et à l'intention de l'ensemble des arbitres, vos rapports d'observation sont consultables/téléchargeables sur votre accès MyFFF, onglet « rapport ». A défaut, ils vous seront transmis par mail, conformément à règlement intérieur de la CDA

## **INFO ARBITRES**

Les arbitres ont à leur disposition dans l'onglet « Documents », partie « Documents Divers » du District de l'Ain, la possibilité de télécharger les cartes d'arbitrage pour leurs rencontres.

## **QUESTIONNAIRE MAISON Annuel**

**LA CORRECTION EST DISPONIBLE SUR LE SITE, DANS L'ONGLET « ARBITRAGE »**

# PREVENTION

## **COMPTE RENDU REUNION COMMISSION PREVENTION DU 29/03/18**

Présents : J. BELPALME, A. BERNARD, P. CHENE, G. JACUZZI, J. MALIN, M. MAITRE, P. NEZEYS, S. NOEL, P. PITARD

Excusés : A. REVOL

Absente : Dr POULARD

1/ Approbation du compte-rendu du 01/03/18 : Merci à Joël de renvoyer le compte rendu aux membres de la Commission. Pour les personnes en ayant pris connaissance : approuvé.

### 2/ Matches sensibles et à risques

20 matchs sont désignés sensibles (beaucoup de matchs «à enjeu») et 1 à risque du 1<sup>er</sup> au 22 avril 2018.

Il faudra travailler sur une meilleure communication entre la Commission Sportive et la Commission « matchs sensibles » lorsque des rencontres sont reportées et qu'un délégué est nommé sur la première date, afin qu'il ne soit pas nommé sur deux matchs à la date du report.

### 3/ Fiches prévention

Pas beaucoup de retour de fiches depuis la dernière réunion, en partie dû au report des matchs suite aux intempéries du mois de mars.

<b>FICHES EDUCATEURS</b>	<b>D3</b>	<b>D4</b>	<b>U19</b>	<b>U17</b>	<b>U15</b>
Commentaires positifs	0	0	0	2	3
Commentaires négatifs	2	0	1	0	0

<b>FICHES ARBITRES</b>	<b>D3</b>	<b>D4</b>	<b>U19</b>	<b>U17</b>	<b>U15</b>
Commentaires positifs	0	2	0	1	0
Commentaires négatifs	0	1	1	0	0

Fiche prévention informatisées : 60% de retour sur la poule U17 en test et sur deux week-ends. Il faut relancer les clubs d'Albarine et Valserine qui n'ont pas répondu.

#### 4/ Courriers divers

Tous les courriers et mails reçus sont pris en compte, et seront traités rapidement.

#### 5/ Bonus-Malus

La Commission Prévention a établi un exemple de barème avec lequel une simulation sera faite sur une poule de la saison dernière.

Par ailleurs, il serait intéressant de voir si nous pouvons utiliser les supports existant dans les autres Districts.

#### 6/ Questions et informations diverses

-> Championnat de France Sport Adapté : Il manque encore 5 à 6 personnes. Un appel est lancé à nouveau à tous les membres du District. Inscription auprès de Patrick Pitard.

-> La Commission «Délégués» recherche toujours des délégués pour la fin de saison et pour la saison prochaine. Merci d'envoyer votre candidature au District.

#### **DATES A RETENIR**

Dimanche 3 juin 2018 : Journée féminine à VALSERINE – CHATILLON EN MICHAILLE

Samedi 9 juin 2018 : Plateau départemental U7 à AMBERIEU EN BUGEY

Dimanche 10 juin 2018 : Journée féminine franco-suisse en Haute-Savoie

Dimanche 17 juin 2018 : Tournoi du Conseil Départemental U11 à VIRIAT

Fin de séance : 20h30

Prochaine réunion de la Commission : JEUDI 26 AVRIL à 18h

## COMMISSION FEMININES

### Fiches de prêt

Nous enregistrons les prêts des joueuses suivantes :

NOM et PRENOM	NEE LE	CLUB PRETEUR	CLUB DEMANDEUR
CHOSSON Théa	12/01/2002	US IZERNORE	PLASTICS VALLEE FC
DAVID Gwendoline	14/10/2002	US IZERNORE	PLASTICS VALLEE FC
ROUGET Lola	17/06/2002	US IZERNORE	PLASTICS VALLEE FC
CAVILLON Mélina	24/11/2004	FC VEYLE SAONE	ESSOR BRESSE SAONE
BOUDJELLAL Anissa	28/04/2002	US IZERNORE	PLASTICS VALLEE FC
SCHNEPF Liberty	26/07/2006	US REPLONGES	ESSOR BRESSE SAONE
BELNEZ Marie	01/10/2005	US REPLONGES	ESSOR BRESSE SAONE
ALBENQUE Camille	26/11/2004	US REPLONGES	ESSOR BRESSE SAONE
BOURCIER Marie-Léa	11/10/2007	US REPLONGES	ESSOR BRESSE SAONE

### Coupe de l'Ain Féminine à 8

#### Demi-finales du 20 Mai 2018 :

- *DOMBES FC 1 – PLASTICS VALLEE FC 2*
- *SC PORTES DE L'AIN 1 - F.BOURG-EN-BRESSE PERONNAS 01 2*

#### Point réglementaire concernant les équipes réserves Séniors :

##### Article 22 – équipes réserves seniors

22.1) Les clubs ayant des équipes engagées dans le championnat de District ne peuvent utiliser dans celle-ci que 4 joueurs ayant effectué plus de 7 matchs en équipes supérieures dont 1 seul ayant participé à plus de 12 matchs.

22.2) Au cas où une ou des équipes supérieures ne jouent pas le même jour ou le lendemain ou la veille de la compétition officielle (exemption, terrain impraticable, équipe de Ligue ou de Championnat de France au repos, etc...) ne peuvent participer dans les équipes inférieures du club que 2 joueurs maximum d'une ou des équipes supérieures ayant participé à la dernière journée de Championnat précédente, à condition qu'ils ne contreviennent pas aux dispositions du paragraphe précédent. En application des Règlements Généraux de la FFF, les équipes inférieures disputant des compétitions concurremment avec des équipes premières et ayant les mêmes droits de montée ou de descente sont soumises aux obligations des Règlements Généraux de la FFF. Un club ayant plusieurs équipes en championnat ne peut

déclarer forfait général que pour des équipes inférieures et doit continuer les championnats dans la ou les séries supérieures, dans lesquelles le club est engagé.

### **Journée Départementale du Foot Féminin (JDFF)**

La 12<sup>ème</sup> Journée Départementale du Football Féminin aura lieu cette année le **Dimanche 03 Juin 2018 de 14h à 17h** sur les installations du club du FC Valserine à **Châtillon-en-Michaille**.

Cet après-midi réservé aux filles U6 à U15 aura pour but de promouvoir la pratique exclusivement féminine et d'initier les joueuses à une activité novatrice : le FUN FOOT.

### **La Semaine du Foot Féminin**

Dans le cadre de la semaine du Foot Féminin, les clubs suivants proposent des journées portes ouvertes afin de mettre en avant la pratique féminine.

- FC COTIERE LUENAZ : Le Samedi 26 Mai de 10h00 à 11h30 au stade de Nievroz et le Samedi 16 Juin de 13h30 à 15h00 au stade de La Boisse.
- ES REVERMONTAISE : Les Mercredis 6 et 20 Juin de 17h30 à 19h00 au stade de St Martin du Mont.
- ESSOR BRESSE SAONE : Les Mercredis 2, 9, 16, 23 et 30 Mai au stade de Feillens de 15h00 à 16h30 (pour les U7, U9, U11) et de 17h45 à 19h15 (pour les U13, U15 et U18).
- ESSOR BRESSE SAONE : Les Jeudis 3, 10, 17, 24 et 31 Mai au stade de Bâgé de 18h00 à 19h30.
- AS ATTIGNAT : Les Mercredis 23 Mai et 6 Juin de 15h00 à 17h00 au stade d'Attignat.
- US IZERNORE : Le Samedi 09 Juin de 14h00 à 17h00 au stade d'Izernore.
- CS LAGNIEU : Le Lundi 04 Juin et le Jeudi 07 Juin de 18h15 à 19h45 au stade de Lagnieu.
- AIN SUD FOOT : Les Mercredis 16, 23 et 30 Mai de 15h00 à 16h30 au Complexe Sportif de St Maurice de Beynost.
- AS MONTMERLE : Le Samedi 02 Juin de 14h00 à 17h00 au stade de Montmerle / Saône.

- US BASSIN PONTEVALLOIS : Le Mercredi 30 Mai et le Samedi 09 Juin de 14h00 à 17h00 au Complexe Sportif de St Bénigne.

Si tu souhaites pratiquer le foot avec des copines, n'hésites pas à te rapprocher des clubs cités précédemment !



# COMMISSION DES REGLEMENTS

**Réunion du 17 Avril 2018**

**Présents** : PELLET François, BACONNET Jean-Paul, DELIANCE Maurice, BARDET Bernard

**Excusé** : GUTTIEREZ Raul

En cas de contestation des décisions prises, les clubs peuvent faire appel en premier lieu à la Commission d'Appel de District par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique, dans un délai de 7 jours à dater de la notification au P.V. électronique.

## **OBLIGATION DELEGUE DE CLUB (article 37.1 du District)**

Seniors D1 à D4 et U19 : 2 délégués

Seniors D5 et D6 : 1 délégué

Coupe de l'Ain, des Groupements, Morandas : 2 délégués

Seniors Féminines : 1 délégué

U17 et U15 : 1 délégué

Foot à 8 et à 5 : 1 délégué

En cas d'utilisation d'une feuille de match « papier », les arbitres exigent la présentation des licences dématérialisées sur l'outil « Footclubs Compagnons ».

A défaut de pouvoir utiliser cet outil et si le club a imprimé une ou plusieurs licences sur papier libre, il peut présenter celles-ci.

Dans ce cas, l'arbitre se saisit de la ou de licences concernées et les transmet dans les meilleurs délais au District.

Si un joueur ne présente pas de licence, l'arbitre doit exiger une pièce d'identité comportant une photographie et la demande de licence avec la partie relative au contrôle médical dûment complétée ou un certificat médical daté de non contre-indication à la pratique du Football avec Nom, cachet et signature du médecin.

## **Courriers** :

Côtière Luenaz : forfait équipe 3 seniors

Curtafond Confrançon : transmis commission Prévention

Manziat : forfait équipe 3 seniors

Pont de Vaux Arbigney : réserve

St Marcel : forfait équipe 2 seniors

Thoissey : noté

St Maurice de Gourdans : noté

Veyziat : réserve

TOPRAKOGLU Engin, arbitre : noté, transmis CDA

FO Bourg : noté

Veyle Saône : forfait équipe 4 seniors

Oyonnax ASP : forfait équipe 2 seniors

Fareins Saône Vallée : forfait U17 – forfait U19

Plaine de l'Ain : forfait U17

Dombes FC : forfait U15

Bourg Asclae : forfait équipe 2 seniors  
Serrières Villebois : forfait équipe 3 seniors  
Izernore : reçu projet groupement jeunes

#### **Dossier n° 136**

##### **Match n° 19909624 : Serrières Villebois 3 / Tenay 2 – D6 poule C – du 15/04/18**

Courrier de Serrières Villebois annonçant le forfait de l'équipe.  
3<sup>ème</sup> forfait de Serrières Villebois 3 donc forfait général.

#### **Score :**

Tenay 2 : 3 buts – 3 points

Serrières Villebois 3 : 0 but / - 1 point

Le club de Serrières Villebois est redevable de la somme de 77 €uros au District.

#### **Dossier n° 137**

##### **Match n° 19880318 : Fareins Saône Vallée 1 / Bressans FC 1 – U19 Excellence poule A - du 14/04/18**

Courrier de Fareins Saône Vallée annonçant le forfait de l'équipe.  
1<sup>er</sup> forfait de Fareins Saône Vallée.

#### **Score :**

Bressans FC : 3 buts – 3 points

Fareins Saône Vallée : 0 but / - 1 point

Le club de Fareins Saône Vallée est redevable de la somme de 19 €uros au District.

#### **Dossier n° 138**

##### **Match n° 19909490 : Thoissey ESVS 4 / St Marcel 2 – Seniors D6 poule B – du 14/04/18**

Courrier de St Marcel annonçant le forfait de l'équipe.  
2<sup>ème</sup> forfait de St Marcel.

#### **Score :**

Thoissey 4 : 3 buts / 3 pts

St Marcel 2 : 0 but / -1 pt

Le club de St Marcel est redevable de la somme de 62 €uros au District.

#### **Dossier n° 139**

##### **Match n° 19579884 : Misérieux Trévoux 5 / Bourg Asclae 2 – Seniors D5 poule C – du 14/04/18**

Courrier de Bourg Asclae annonçant le forfait de l'équipe.

#### **Score :**

Misérieux Trévoux 5 : 3 buts – 3 points

Bourg Asclae 2 : 0 but / - 1 point

Le club de Bourg Asclae est redevable de la somme de 43 €uros au District.

#### **Dossier n° 140**

##### **Match n° 20282649 : Dombes FC 1 / Veyle Saône 3 – U15 2<sup>ème</sup> Division poule L – du 15/04/18**

Courrier de Dombes FC annonçant le forfait de l'équipe.  
2<sup>ème</sup> forfait de Dombes FC 1.

#### **Score :**

Veyle Saône : 3 buts – 3 points

Dombes FC 1 : 0 but / - 1 point

Le club de Dombes FC est redevable de la somme de 26 €uros au District.

#### **Dossier n° 141**

##### **Match n° 19579222 : St Maurice de Gourdans 1 / Côtière Luenaz 3 – D4 poule B – du 15/04/18**

Courrier de Côtière Luenaz annonçant le forfait de l'équipe.  
2<sup>ème</sup> forfait de Côtière Luenaz 3.

Score :

Côtière Luenaz 3 : 0 but / -1 pt

St Maurice de Gourdans 1 : 3 buts / 3 pts

Le club de Côtière Luenaz est redevable de la somme de 62 €uros au District.

**Dossier n° 142**

**Match n° 19909360 : Manziat 3 / Feillens 4 – Seniors D6 poule A – du 14/04/18**

Courrier de Manziat annonçant le forfait de l'équipe.

2<sup>ème</sup> forfait de Manziat.

Score :

Manziat 3 : 0 but / -1 pt

Feillens 4 : 3 buts / 3 pts

Le club de Manziat est redevable de la somme de 62 €uros au District.

**Dossier n° 143**

**Match n° 19909492 : Mille Etangs 2 / Veyle Saône 4 – Seniors D6 poule B – du 15/04/18**

Courrier de Veyle Saône annonçant le forfait de l'équipe.

1<sup>er</sup> forfait de Veyle Saône 4.

Score :

Veyle Saône 4 : 0 but / -1 pt

Mille Etangs 2 : 3 buts / 3 pts

Le club de Veyle Saône est redevable de la somme de 43 €uros au District.

**Dossier n° 144**

**Match n° 19579621 : Izernore 2 / Oyonnax ASP 2 – Seniors D5 poule A – du 15/04/18**

Courrier de Oyonnax ASP annonçant le forfait de l'équipe.

2<sup>ème</sup> forfait de Oyonnax ASP.

Score :

Izernore 2 : 3 buts / 3 pts

Oyonnax ASP 2 : 0 but / -1 pt

Le club de Oyonnax ASP est redevable de la somme de 62 €uros au District.

**Dossier n° 145**

**Match n° 20282711 : Plaine de l'Ain 1 / Montréal 1 – U17 Promotion Excellence poule B – du 14/04/18**

Courrier de Plaine de l'Ain annonçant le forfait de l'équipe.

1<sup>er</sup> forfait de Plaine de l'Ain.

Score :

Plaine de l'Ain 1 : 0 but / -1 pt

Montréal 1 : 3 buts / 3 pts

Le club de Plaine de l'Ain est redevable de la somme de 19 €uros au District.

**Dossier n° 146**

**Match n° 20282887 : Fareins Saône Vallée 1 / Thoissey ESVS 1 – U17 1<sup>ère</sup> Division poule H – du 14/04/18**

Courrier de Fareins Saône Vallée annonçant le forfait de l'équipe.

1<sup>er</sup> forfait de Fareins Saône Vallée.

Score :

Thoissey 1 : 3 buts / 3 pts

Fareins Saône Vallée 1 : 0 but / -1 pt

Le club de Fareins Saône Vallée est redevable de la somme de 19 €uros au District.

### **Dossier n° 147**

#### **Match n° 19909602 : Chatillon la Palud 2 / Peyrieu 2 – Seniors D6 poule C – du 1/04/18**

Courrier de Peyrieu signalant l'absence de tablette et feuille de match papier.

Le club de Chatillon la Palud n'ayant pas présenté de feuille de match informatisée, ni de feuille de match papier en secours selon l'article 33 des Règlements Sportifs du District est amendé de 16 €uros.

Ce club n'ayant pas répondu dans les délais (demande de rapport) à un courrier du District de la Commission est amendé de 16 €uros.

Le club de Chatillon la Palud est redevable de la somme de 32 €uros au District.

### **Dossier n° 148**

#### **Match n° 20393766 : Plaine de l'Ain 2 / Priay 1 – Coupe des Groupements – du 1/04/18**

Réserve d'avant match de Priay (établie sur papier libre signée par les 2 capitaines et l'arbitre, réserve non saisie sur la tablette) concernant le nombre d'équipiers premiers de l'équipe de Plaine de l'Ain ayant participé à la rencontre (équipe supérieure au repos), recevable.

Rapport du délégué officiel du District (joint au dossier).

Après pointage, tous les joueurs inscrits sur la FMI de Plaine de l'Ain étaient qualifiés et pouvaient participer à la rencontre.

Concernant le joueur BEN BRAHIM Aniss (licence n° 2538626773) de Plaine de l'Ain figurant sous le N° 15 (pas de N° 8) et lecture du rapport du délégué officiel, ce joueur inscrit sur la feuille de match à la mi-temps était qualifié et pouvait participer à la rencontre (article 28 des Règlements du District).

La commission confirme le résultat acquis sur le terrain.

Le club de Priay est redevable de la somme de 48 €uros au District (frais de dossier).

## SPORTIVE SENIORS

Réunion du 17 avril 2018

Présents : BARDET Bernard, CONTET Jacques, CATHERIN J-Daniel

Courriers :

Fareins Saône Vallée : Changement de terrain

AS Montrevel : Changement d'Horaire

Attention, des journées de récupération sont prévues les mardi 1<sup>er</sup> et 8 mai ainsi que le jeudi 10 mai.

### Modifications de rencontres

Compétition :	D5	Poule :	C	N° de match :	19579886
Rencontre :	Fareins Saône Vallée 2 / Bourg Asclae 2				
Initialement prévu le :	22/04/2018	Heure :	15H00	Terrain :	Chaleins
Aura lieu le :	22/04/2018	Heure :	15H00	Terrain :	Stade Jean Ducroux à Fareins
Commentaire :					

Compétition :	D4	Poule :	D	N° de match :	19579508
Rencontre :	AS Montrevel 2 / FC Cormoz St Nizier 1				
Initialement prévu le :	27/05/2018	Heure :	13H00	Terrain :	Stade du Moulin Neuf à Montrevel
Aura lieu le :	27/05/2018	Heure :	15H00	Terrain :	Stade du Moulin Neuf à Montrevel
Commentaire :					

# SPORTIVE JEUNES

Réunion du 17 avril 2018

Présents : BARDET Bernard, CONTET Jacques, CATHERIN J-Daniel

Courriers :

FC La Vallière : Changement de terrain

Attention, des journées de récupération sont prévues les mardi 1<sup>er</sup> et 8 mai ainsi que le jeudi 10 mai.

## Modifications de rencontres

Compétition :	U15 1 <sup>ère</sup> Div.	Poule :	D	N° de match :	20282419
Rencontre :	FC La Vallière 2 / Plastic Vallée FC 2				
Initialement prévu le :	22/04/2018	Heure :	10H00	Terrain :	St Just
Aura lieu le :	22/04/2018	Heure :	10H00	Terrain :	Stade des Buclanes à Certines
Commentaire :					

# COMMISSION TECHNIQUE JEUNES

04.74.22.87.81

## DEVELOPPEMENT DES PRATIQUES

### Plateau Départemental U7

#### PLATEAU DEPARTEMENTAL U6-U7

CLUBS	Nombre d'équipes engagées	CLUBS	Nombre d'équipes engagées
AS HAUTECOURT ROMANECHÉ	1	AMBERIEU FC	4
ESVS THOISSEY	2	CS LAGNIEU	2
FBBP 01	2	US VAUX EN BUGEY	1
FC LA VALLIERE	2	US REPLONGES	3
FC BORD DE VEYLE	1	FC COTIERE LUENAZ	3
US ARBENT MARCHON	4	ES REVERMONTAISE	3
AS MONTREAL LA CLUSE	2	ESB MARBOZ	1
VALSERINE FC	2	JS BRESSE DOMBES	1
US GRAND COLOMBIER	2	ST ETIENNE / REYSSOUZE	1
BOURG SUD	2	FC CURTAFOND	1
AIN SUD FOOT	4	SC PORTE DE L'AIN	1
FC DOMBES BRESSE	1	ST MARTIN MAILLAT	1
CS VIRIAT	2		
<b>TOTAL</b>			
Clubs : 25			
Equipes : 49			

# Challenge du Conseil départemental U11

N°	Nom du Canton	Communes composant le canton	Clubs présents sur le canton avec une équipe U11	Equipes engagées au 17 avril 2018
1	Ambérieu-en-Bugey	L'Abergement-de-Varey, Ambérieu-en-Bugey, Ambronay, Ambutrix, Arandas, Argis, Bettant, Château-Gaillard, Cleyzieu, Conand, Douvres, Nivollet-Montgriffon, Oncieu, Saint-Denis-en-Bugey, Saint-Maurice-de-Rémens, Saint-Rambert-en-Bugey, Torcieu, Vaux-en-Bugey.	Ambérieu FC, St Denis Ambutrix, JS Bettant	2
2	Attignat	Attignat, Béréziat, Buellas, Confrançon, Cras-sur-Reyssouze, Curtafond, Étrez, Foissiat, Jayat, Malafretaz, Marsonnas, Montcet, Montracol, Montrevel-en-Bresse, Polliat, Saint-Didier-d'Aussiat, Saint-Martin-le-Châtel, Saint-Sulpice, Vandeins.	Curtafond-Confrançon, Montrevel Marsonnas Jayat, Foissiat Etrez, Bressans FC, Attignat	
3	Bellegarde-sur-Valserine	Bellegarde-sur-Valserine, Billiat, Champromier, Chanay, Châtillon-en-Michaille, Confort, Giron, Injoux-Généssiat, Lancrans, Lhôpital, Montanges, Plagne, Saint-Germain-de-Joux, Surjoux, Villes.	Bellegarde, Valserine	2
4	Belley	Ambléon, Andert-et-Condon, Arbignieu, Belley, Brégnier-Cordon, Brens, La Burbanche, Ceyzérieu, Chazey-Bons, Cheignieu-la-Balme, Colomieu, Contrevoz, Conzieu, Cressin-Rochefort, Cuzieu, Flaxieu, Izieu, Lavours, Magnieu, Marignieu, Massignieu-de-Rives, Murs-et-Gélinieux, Nattages, Parves, Peyrieu, Polliu, Prémeyzel, Pugieu, Rossillon, Saint-Benoît, Saint-Bois, Saint-Champ, Saint-Germain-les-Paroisses, Saint-Martin-de-Bavel, Virieu-le-Grand, Virignin, Vongnes.	Belley, Massignieu - de - Rives	2
5	Bourg-en-Bresse-1	Viriat. La partie de la commune de Bourg-en-Bresse non incluse dans le canton de Bourg-en-Bresse-2.	Viriat, FO Bourg, Bourg Sud	2
6	Bourg-en-Bresse-2	Péronnas, Saint-Denis-lès-Bourg, Saint-Rémy. La partie de la commune de Bourg-en-Bresse située à l'ouest et au sud d'une ligne définie par l'axe des voies et limites suivantes : depuis la limite territoriale de la commune de Saint-Denis-lès-Bourg, ligne de chemin de fer Bourg-Mâcon, avenue des Anciens-Combattants, boulevard Paul-Bert jusqu'à la place Perrier-Labalme, avenue Jean-Marie-Verne, rue de la Fraternité, rue Amédée-Fornet, rue Alfred-de-Vigny, avenue Jean-Marie-Verne, boulevard Paul-Valéry, rue Tony-Ferret, boulevard de Brou, ligne de chemin de fer Bourg-Bellegarde jusqu'à son intersection avec la rivière Reyssouze, cours d'eau Reyssouze jusqu'à la limite territoriale de la commune de Montagnat.	F. Bourg En Bresse Peronnas 01	2
7	Ceyzériat	Certines, Ceyzériat, Chalamont, Châtenay, Châtillon-la-Palud, Crans, Dompierre-sur-Veyle, Drullat, Journans, Lent, Montagnat, Le Plantay, Revonnas, Saint-André-sur-Vieux-Jonc, Saint-Just, Saint-Martin-du-Mont, Saint-Nizier-le-Désert, Servas, Tossiat, La Tranchière, Versailleux, Villette-sur-Ain.	St Martin du Mont, Dombes US, Certines Tossiat, La Vallière, Veyle Vieux Jonc	
8	Châtillon-sur-Chalaronne	L'Abergement-Clémenciat, La Chapelle-du-Châtelard, Châtillon-sur-Chalaronne, Condéssiat, Dompierre-sur-Chalaronne, Garnerans, Genouilleux, Guéreins, Illiat, Marlieux, Mogneneins, Montceaux, Montmerle-sur-Saône, Neuville-les-Dames, Peyzieux-sur-Saône, Romans, Saint-André-le-Bouchoux, Saint-Didier-sur-Chalaronne, Saint-Étienne-sur-Chalaronne, Saint-Georges-sur-Renon, Saint-Germain-sur-Renon, Saint-Paul-de-Varax, Sandrans, Sulignat, Thoisse, Valeins.	Saint Etienne Sur Chalaronne, Bresse Dombes, 3 Rivières, Thoisse, Dombes Bresse, AS Montmerle	2
9	Gex	Cessy, Divonne-les-Bains, Gex, Grilly, Sauvigny, Veronnex, Vesancy.	Veronnex Grilly Sauvigny, US Divonne, Cessy - Gex	
10	Hauteville-Lompnes	Anglefort, Aranc, Armix, Artemare, Belmont-Luthézieu, Béon, Brénaz, Brénod, Chaley, Champagne-en-Valromey, Champdor, Chavornay, Chevillard, Condamine, Corbonod, Corcelles, Corrier, Cormaranche-en-Bugey, Culoz, Évosges, Le Grand-Abergement, Hauteville-Lompnes, Hostiaz, Hotonnes, Izenave, Lanténay, Lochieu, Lompnieu, Outriaux, Le Petit-Abergement, Prémillieu, Ruffieu, Seyssel, Songieu, Sutrieu, Talissieu, Tenay, Thézillieu, Vieu, Vieu-d'Izenave, Virieu-le-Petit.	CO Plateau, Anglefort, Grand Colombier, CS Valromey	1
11	Lagnieu	Bénonces, Blyes, Briord, Charnoz-sur-Ain, Chazey-sur-Ain, Groslié, Innimond, Lagnieu, Leyment, Lhuis, Lompnas, Loyettes, Marchamp, Montagnieu, Ordonnaz, Saint-Jean-de-Niost, Saint-Maurice-de-Gourdans, Saint-Sorlin-en-Bugey, Saint-Vulbas, Sainte-Julie, Sault-Brénaz, Seillonnaz, Serrières-de-Briord, Souclin, Villebois, Villieu-Loyes-Mollon.	Lagnieu, St Maurice de Gourdans, Serrières Villebois, Plaine de l'Ain, Bas Bugey Rhône, OI Buyatin	2
12	Meximieux	Balan, Béligneux, Bourg-Saint-Christophe, Bressolles, Dagneux, Faramans, Joyeux, Meximieux, Le Montellier, Montluel, Pérouges, Pizay, Rignieux-le-Franc, Saint-Éloi, Sainte-Croix.	Bressolles, Cotière Meximieux,	
13	Miribel	Beynost, La Boisse, Miribel, Neyron, Niévroz, Saint-Maurice-de-Beynost, Thil, Tramoyes.	Ain Sud Foot, Le Mas Rillier, Cotière Luenaz	2
14	Nantua	Apremont, Béard-Géovreissiat, Belleydoux, Bellignat, Brion, Charix, Échalton, Géovreissiat, Groissiat, Lalleyriat, Maillat, Martignat, Montréal-la-Cluse, Nantua, Les Neyrolles, Le Poizat, Port, Saint-Martin-du-Frêne.	Montréal La Cluse, Nantua, St Martin Maillat Combe du Val	2
15	Oyonnax	Arbent, Oyonnax.	Arbent, Veyziat, Plastics Vallée	
16	Pont-d'Ain	Bolozon, Boyeux-Saint-Jérôme, Ceignes, Cerdon, Challes-la-Montagne, Dortan, Izernore, Jujurieux, Labalme, Leysard, Mafafelon-Granges, Mérignat, Neuville-sur-Ain, Nurieux-Volognat, Peyriat, Poncin, Pont-d'Ain, Priay, Saint-Alban, Saint-Jean-le-Vieux, Samognat, Serrières-sur-Ain, Sonthonnax-la-Montagne, Varambon.	Dortan, Izernore, , Ambronay-St Jean - Jujurieux, Nurieux, Bords de l'Ain	
17	Replonges	Arbigny, Asnières-sur-Saône, Bâgé-la-Ville, Bâgé-le-Châtel, Boisse, Boz, Chavannes-sur-Reyssouze, Chevroux, Courtes, Curciat-Dongalon, Dommartin, Feillens, Gorrevod, Lescheroux, Mantenay-Montlin, Manziat, Ozan, Pont-de-Vaux, Replonges, Reyssouze, Saint-André-de-Bâgé, Saint-Bénigne, Saint-Étienne-sur-Reyssouze, Saint-Jean-sur-Reyssouze, Saint-Julien-sur-Reyssouze, Saint-Nizier-le-Bouchoux, Saint-Trivier-de-Courtes, Sermoyer, Servignat, Vernoux, Vescours, Vésines.	Feillens, Replonges, St Etienne Sur Reyssouze, Manziat, Lescheroux St Julien, Bassin Pontevallois, Bagé, Essor Bresse Saône	2
18	Saint-Étienne-du-Bois	Beaupont, Bény, Bohas-Meyriat-Rignat, Chavannes-sur-Suran, Cize, Coligny, Cormoz, Corveissiat, Courmangoux, Domsure, Drom, Germagnat, Grand-Corent, Hautecourt-Romanèche, Jasseron, Marboz, Meillonas, Pirajoux, Poullat, Pressiat, Ramasse, Saint-Étienne-du-Bois, Salave, Simandre-sur-Suran, Treffort-Cuisiat, Verjon, Villemotier, Villereversure.	Marboz, Cormoz St Nizier, Plaine Revermont Foot, Hautecourt, Haut Revermont	
19	Saint-Genis-Pouilly	Ferney-Voltaire, Ornex, Prévessin-Moëns, Saint-Genis-Pouilly.	St Genis Ferney Crozet, AS Prevessins Moens	
20	Thoiry	Challex, Chevry, Chézery-Forens, Collonges, Crozet, Échenevex, Farges, Léaz, Lélax, Mijoux, Péron, Pougny, Saint-Jean-de-Gonville, Ségny, Sergy, Thoiry.	US Challex, Echenevex Segny Chevry O., Foot Sud Gessien	
21	Trévoux	Beauregard, Frans, Jassans-Riottier, Massieux, Misérieux, Parcieux, Reyrieux, Saint-Bernard, Saint-Didier-de-Formans, Sainte-Euphémie, Toussieux, Trévoux.	Misérieux Trévoux, Jassans, Reyrieux, Ars Sur Formans, Bords de Saône	
22	Villars-les-Dombes	Ambérieux-en-Dombes, Ars-sur-Formans, Baneins, Birieux, Bouligneux, Chalains, Chaneins, Civrieux, Fareins, Francheleins, Lapeyrouse, Luroy, Messimy-sur-Saône, Mionnay, Monthieux, Rancé, Relevant, Saint-André-de-Corcy, Saint-Jean-de-Thurigneux, Saint-Marcel, Saint-Trivier-sur-Moignans, Sainte-Olive, Savigneux, Villars-les-Dombes, Villeneuve.	Fareins Saône Vallée, Dombes FC, Portes de l'Ain, Mille Etangs	2
23	Vonnas	Bey, Biziat, Chanoz-Châtenay, Chaveyriat, Cormaranche-sur-Saône, Crottet, Cruzilles-lès-Mépillat, Grièges, Laiz, Mézériat, Perrex, Pont-de-Veyle, Saint-André-d'Huriat, Saint-Cyr-sur-Menthon, Saint-Genis-sur-Menthon, Saint-Jean-sur-Veyle, Saint-Julien-sur-Veyle, Saint-Laurent-sur-Saône, Vonnas.	St Laurent, Bord de Veyle, Veyle Saône, Griège Pont de Veyle, Cormaranche	

TOTAL

23

# FORMATIONS de CADRES

## La Commission Technique organise:

**CFF4** : Du Lundi 23 Avril au Mardi 24 Avril et du Jeudi 26 Avril au Vendredi 27 Avril (Viriat – DISTRICT DE L'AIN). 11 Inscrits.

### PLASTICS VALLEE FC

ARLI Murat  
BRUNET Kenny  
OZCELIK Yusuf

### JURA SUD FOOT

FRERE Tom

### FC LYON FOOTBALL

DURAND Romain

### FC CURTAFOND CONFRANCON

BROYER Mickael

### ESB FOOTBALL MARBOZ

GUILLET Antoine  
MOLLON Romain

### FC LA VALLIERE

MAILLANT Fabien

### US IZERNORE

GOMES MOREIRA Danny

### ES REVERMontoise

DA SILVA Vincent

**Module U17-U19**: Du Vendredi 18 Mai au Samedi 19 Mai (Manziat). 9 Inscrits.

### FC COTIERE LUENAZ

ABERKANE Idriss  
BIAVA Damien  
PAPIGNY Grégory  
VIVANCO Ludovic

### ESSOR BRESSE SAONE

CASTANHEIROS Cameron  
CHATELET Jérémy  
VILLAFRANCA Lucas

### VALSERINE FC

REGNAULD Raphael

### BOURG SUD

EL QUATTI Wissame

## La Commission Technique a organisé:

**Certification CFF1/2/3**: Samedi 14 Avril à Viriat.

### RESULTATS CERTIFICATION CFF1 - CFF2 - CFF3 du 14 AVRIL 2018

Stagiaire	Diplôme	Passage Pédagogique	Rapport de Stage	Résultat
ALBAN Jean Baptiste	CFF1			Refusé
DA SILVA Vincent	CFF1		Déjà Validé	Admis
GOUCEM Vincent	CFF1			Admis
GOYET Eliott	CFF1			Admis
GROSSENBACHER Marc	CFF1		Déjà validé	Refusé
MARTINEZ Gary	CFF1			Admis

BURTIN Cyril	CFF2			Admis
CHARVET Jean Pierre	CFF2			Refusé
DIESTRO Johann	CFF2			Admis
KHADDAJ Mohamed	CFF2			Admis
MESPLES Thierry	CFF2			Admis
MOLLON Romain	CFF2			Admis
MOUCHET Christophe	CFF2			Refusé
PERRET Julien	CFF2			Admis
SANVERT Pierre	CFF2			Admis
VEUILLET Jérôme	CFF2			Admis

CURSIO Maxime	CFF3			Admis
MAZUY Romain	CFF3			Admis
TEKELI Seref	CFF3			Admis
TERRASSON Ludovic	CFF3			Admis
YAPICI Selçuk	CFF3			Refusé
DIAZ Romain	CFF3		Déjà validé	Admis
MANGEAT Nathalie	CFF3		Déjà validé	Refusé

## PLAN DE PERFORMANCE FEDERAL

### Joueurs U13 nés en 2005 :

Listing des joueurs convoqués pour le tour final du mercredi 25 Avril à Viriat :

AIN SUD FOOT	BOURGEON	Leo	07/11/2005
AIN SUD FOOT	KHALFOUN	Noe	15/06/2005
AIN SUD FOOT	TEYSSIER	Kylian	07/07/2005
AIN SUD FOOT	KAYHAN	Demircan	06/10/2005
AIN SUD FOOT	PUTINIER	Yohan	22/04/2005
AIN SUD FOOT	CROZET	Antoine	13/03/2005
AIN SUD FOOT	MARCEAU	Joanny	02/05/2005
AIN SUD FOOT	PELLETIER	Bastien	14/04/2005
AIN SUD FOOT	GROS	Kiliann	12/11/2005
AMBERIEU FOOTBALL CLUB	PLAIDAU	ADAM	22/01/2005
AS Misérieux Trévoux	TORCHANE	Yanis	03/05/2005
AS Misérieux Trévoux	CHEVALARD	Eliott	22/07/2005
AS Misérieux Trévoux	NEYRAT	Faustin	23/04/2005
AS Misérieux Trévoux	CORDERET	Antoine	06/09/2005
AS MONTREAL LA CLUSE	CHAPPAZ	Mathis	22/02/2005
AS MONTREAL LA CLUSE	ESTEBAN	Alexandre	04/06/2005
AS MONTREAL LA CLUSE	RHODET	Charly	25/03/2005
AS MONTREAL LA CLUSE	CARRE	Grégory	10/01/2005
AS MONTREAL LA CLUSE	HODAIFA	Samir	29/03/2005
AS MONTREAL LA CLUSE	UGUZ	Sami	01/01/2005
AS MONTREAL LA CLUSE	CORTES	Mathis	27/01/2005
Bourg Sud	CARUSO	Enzo	13/01/2018
BRESSE TONIC FOOT	MOUBEMBE	kevin	27/08/2005
C.S. LAGNIEU	AKANNY	Moussa	05/04/2005
CLUB SPORTIF VIRIAT	ANDRADE	Giovani	17/05/2005
CONCORDIA FC	HOKELEKLI	Enes	10/04/2005
CONCORDIA FC	MEJBOUR	AMINE	13/02/2005
CONCORDIA FC	PONARD	MATEO	15/08/2005
Côtière Meximieux Villieu	PAVIOT	Louis	18/04/2005

CS BELLEY	CAJON	Lucas	07/03/2005
CS BELLEY	PERNOD	Clément	07/02/2005
CS BELLEY	AARAS	Bassem	06/12/2005
ESB Marboz	LUZY	Antoine	07/04/2005
ESVS THOISSEY	PERRADIN	RYAN	12/01/2005
FBBP01	ATHAF	AYOUB	02/06/2005
FBBP01	NDUWIMANA	LANDRY	18/10/2005
FBBP01	ROCH GALLAND	AXEL	30/04/2005
FBBP01	TANKIEV	MIKAIL	21/01/2005
FBBP01	OZSOY	SEMIH	08/12/2005
FBBP01	ARREDI	TOM	11/03/2005
FBBP01	BISLIMI	Valon	05/05/2005
FC DOMBES BRESSE	GAILLARD	ELIOT	17/01/2005
FC DOMBES BRESSE	GUERRY	ADAM	22/01/2005
FC DOMBES BRESSE	OHANNESSIAN	MATTEO	31/01/2005
FC DOMBES BRESSE	VINCENT	INNOCENT	07/03/2005
FC DOMBES BRESSE	PAYET	RYAN	15/05/2005
FC LA VALLIERE	HARDY	CLOVIS	14/08/2005
FC VEYLE SAÔNE	LACOUR	Amaury	20/06/2005
FC VEYLE SAÔNE	MADAGASCAR	Gaetan	01/01/2017
FO BOURG	CHARPENTIER	Rudy	22/06/2005
LES TROIS RIVIERES	GINTRAND	Mathis	04/07/2005
OYONNAX PLASTICS VALLEE FC	BELAN	jean	06/07/2005
OYONNAX PLASTICS VALLEE FC	YUKSEL	YAVUZ	05/05/2005
OYONNAX PLASTICS VALLEE FC	TOK	Yasin	07/01/2005
SC DE PORTES DE L'AIN	GIROUD	Simon	13/05/2005
U S REPLONGES	ALTAN	dursun	26/05/2005
UNION SPORTIVE FEILLENS	ZACCAGNINO	Paolo	11/04/2005
US DOMBES	KERN	Antoine	27/03/2005
VALSERINE FC	BELTRON MARANDET	NATHAN	24/09/2005

**Joueurs à suivre (excusés ou blessés) :**

AIN SUD FOOT	MANOUAR	Nassime	15/04/2005
AS Misérieux Trévoux	CORGIER	Gabriel	24/04/2005
C.S. LAGNIEU	MOREL	MARIUS	11/05/2017
E.S. Cormoranche	BOYER	Mathis	19/12/2005
ES REVERMONTAISE	FRANCOIS	Jason	07/02/2005
FBBP01	MASIC	EDNAN	25/03/2005
FBBP01	ANDALOUSSI	HAKIM	24/06/2005

**Joueurs U14 nés en 2004 :**

*Listiq des joueurs convoqués pour le match de sélection du 1/05 face au Pays Saônois à St Benigne :*

NOM	Prénom	Date de naissance	CLUB
MARSOLAT	Adrien	14/02/2004	AIN SUD FOOT
VERICEL	Nathan	01/08/2004	AIN SUD FOOT
FRAY	Jean-Marie	03/07/2004	AS MISERIEUX TREVoux
ROBERT	Valentin	26/05/2004	AS MISERIEUX TREVoux
FONGARNAND	Thomas	31/01/2004	AS MONTREAL LA CLUSE
YILMAZ	Subhan Eren	06/05/2004	AS MONTREAL LA CLUSE
MAS	Eliott	24/08/2004	COTIERE MV
GIROD	Axel	10/04/2004	CS BELLEY

ROSSI	Oxane	03/08/2004	CS BELLEY
CHAFFAUD	Corentin	17/02/2004	ESSOR BRESSE SAONE
RYON	Mathis	13/03/2004	ESSOR BRESSE SAONE
CIANCHETTI	Matéo	20/10/2004	FBBP01
HANTZ	Ethan	08/01/2004	FBBP01
MONNOT	Axel	19/07/2004	FBBP01
ROY	Florian	23/05/2004	FBBP01
PUSSET	Pierre	04/03/2004	JS BRESSE DOMBES

## **Joueurs U15 nés en 2003 :**

*Listing des joueurs convoqués pour le match de sélection face au Pays Saônois du 1<sup>er</sup> Mai à St Benigne :*

AIN SUD FOOT	HILAIRE*	Hugo	27/07/2003
AIN SUD FOOT	DELABRE	Matis	05/05/2003
AIN SUD FOOT	BAYLOT	Clément	20/05/2003
BRESSE TONIC FOOT	DE PAZZI	Enzo	28/01/2003
BRESSE TONIC FOOT	DRUGUET	Samuel	12/06/2003
CONCORDIA BELLEGARDE	ALIBERT*	Sacha	10/01/2003
CONCORDIA BELLEGARDE	BOULAOUINAT	Bilel	24/06/2003
ESSOR BRESSE SAONE	GERVAIS	Léo	06/02/2003
FBBP 01	ZANARDI	Alexis	22/07/2003
FBBP 01	BENABBAS	Maxence	05/03/2003
FBBP 01	BOUALIA	Najib	20/03/2003
FBBP 01	MUTLU	Mustafa	25/05/2003
FBBP 01	JAY	Mathys	25/08/2003
FBBP 01	MICHEL	Tiziano	06/08/2003
MISERIEUX TREVoux	HEBERT	Jordan	19/03/2003
MONTREAL LA CLUSE	BIRRA	Nicolas	07/04/2003
PLASTICS VALLEE	ANDREV	Florian	10/04/2003
VALSERINE FC	GOULARD	Antoine	10/01/2003

# COMMISSION FOOT REDUIT

## U13

Lors de la troisième phase, la feuille de match de chaque rencontre doit être imprimée en un seul exemplaire par le club qui reçoit. Le résultat doit être saisi et la feuille de match scannée avec une feuille annexe (même vierge) par le club recevant. Si vous respectez ceci, inutile d'envoyer la feuille de match par courrier au District.

### **Début des rencontres** : à 14 h 00

Sauf à St Maurice de Beynost (Ain Sud Foot): début à 13 h 30

à Villieu (Côtière MV) : début à 13 heures 30

à Savigneux (Mille Etangs) : équipe 1 à 15 h 00 et équipe 2 à 13h 30

à Neuville les Dames (Dombes Bresse) : équipe 1 à 15 heures et équipe 2 à 13 h 30

à St Didier / Chalaronne (Thoissey) début à 13 h 30

à Laiz (Veyle Saône) début à 13 h 30

Au Municipal de Péronnas, le club prendra contact avec les adversaires pour un possible changement d'horaire de leurs rencontres.

**Avant d'annuler une rencontre, merci de vous assurer que vous ne pouvez pas l'inverser.**

### **Courrier**

### **Modifications**

### **Report des matches**

Les rencontres du 17 Mars sont reportées au 7 Avril 2018 (1<sup>er</sup> samedi des vacances d'Avril) ou au 14 Avril (2<sup>ème</sup> samedi des Vacances d'Avril) ou au 21 Avril (3<sup>e</sup> samedi ses vacances d'Avril).

Les rencontres du 24 Mars sont reportées au 7 Avril 2018 (1<sup>er</sup> samedi des vacances d'Avril) ou au 14 Avril (2<sup>ème</sup> samedi des Vacances d'Avril) ou au 21 Avril (3<sup>e</sup> samedi ses vacances d'Avril).

Les clubs peuvent toujours s'entendre et nous proposer une date qui leur convient mieux.

### **Report au 18 Avril 2018**

**Poule B** : Bourg en Bresse Péronnas 2 – Lagnieu 1

### **Report au 21 Avril 2018 (3<sup>e</sup> samedi des vacances d'Avril)**

**Poule B** : Bresse Tonic Foot 1 – Bourg en Bresse Péronnas 2

**Poule C** : Bourg Sud 1 – Feillens Bâgé 2

**Poule E** : Nantua 1 – Bellegarde CO 3

**Poule F** : GJ Ambronay St Jean Jujurieux 1 – Lagnieu 2

**Poule H** : Bressans FC 1 – Bresse Dombes 1

**Poule K** : Veyziat 1 – Nantua 2

**Poule L** : Peyrieu 1 – Lagnieu 3

St Denis Ambutrix 2 – Ambérieu FC 2

**Poule N :** Côtière Luénaz 3 – Côtière MV 4  
**Poule P :** Bresse Tonic Foot 2 – St Laurent 1  
**Poule Q :** Bresse Tonic Foot 4 – Bourg Sud 2  
Foissiat Etrez 2 – Marboz 2  
**Poule S :** GJ Ambronay St Jean Jujurieux 2 – St Martin Combe du Val 2

Report au 16 Mai 2018

**Poule B :** Manziat 1 – Bresse tonic Foot 1

Report au 25 Avril 2018

**Poule J :** La Vallière 1 – St Martin du Mont 1

**Modifications :**

**Poule K :** Veyziat 2 est forfait général.

**Poule Q :** Bourg Sud 4 fém est forfait général.

**Poule R :** Bourg Sud 3 est forfait général.

**Forfait Général :** Amende : 25 €

**Poule :**

**Forfait simple** Amende : 8,50 €

Journée du 7 Avril 2018

**Poule S :** GJ Ambronay St Jean Jujurieux 8,50 €

**Feuilles de match manquantes** Amende : 8,50 €

Journée du 24 Mars 2018

**Poule F :** GJ Ambronay St Jean Jujurieux 8,50 € Merci de nous envoyer le feuille de match

Journée du 7 Avril 2018

**Poule O :** St Etienne / Chalaronne 1 8,50 € Merci de nous envoyer le feuille de match

**Licences manquantes** Amende 1,50 € par licence avec un maximum de 8 €

**U11**

Lorsqu'un club recevant annule un plateau, les 2 autres clubs peuvent s'entendre pour le jouer chez l'un des deux. Si cela concerne un match sec, le club peut rejoindre une rencontre comprenant un exempt. Ce club doit alors prévenir le club recevant de son arrivée et nous en informer par mail.

**Courrier**

**Modifications :**

**Poule A :** Exempt 1 remplace La Vallière 1

Journée du 5 Mai 2018

St Martin du Mont 1 reçoit Plaine Revermont 1 à St Martin du Mont

Journée du 26 Mai 2018

Plaine Revermont Foot 1 reçoit Bourg en Bresse Péronnas 01 2 à Val Revermont Treffort.

**Poule J :** Engagement de La Vallière 1, la poule passe à 13 équipes (Voir Poule J modifiée sur le site)

Journée du 28 Avril 2018

Bressans FC 2 reçoit Plaine Revermont Foot 2

Viriat 2 reçoit La Vallière 1

Journée du 5 Mai 2018 :

Plaine Revermont Foot 2 reçoit Bourg Sud 2.

La Vallière 1 reçoit Bords de l'Ain 1.

Journée du 26 Mai 2018

Haut Revermont reçoit Bourg Sud 2.

Montrevel 2 reçoit La Vallière 1.

**Poule N :**

Journée du 28 Avril 2018

Portes de l'Ain 2 reçoit Ain Sud Foot 6 et Plaine de l'Ain 3 à St André de Corcy

**Poule P :**

Journée du 26 Mai 2018

Thoissey 4 reçoit Essor Bresse Saône 1 fém et Cormoranche 1 à St Didier / Chalaronne.

**Feuilles de Plateau manquantes**

**Licences manquantes** Amende 1,50 € par licence avec un maximum de 8 €

**Lettres de Poule manquante** Amende : 3 €

Lettres des poules de chaque équipe U11 sur le site.

## U9

**Modifications**

**Poule H :** Journée du 26 Mai 2018

Le plateau se déroulera à **Manziat**.

**Poule W :** Retrait des équipes de Jassans Frans, la poule passe à 6 équipes.

Journée du 28 Avril 2018 : Le plateau se déroulera à **St Marcel**.

## U7

**Courrier**

### **PLATEAUX U7 2ème Phase**

**Secteur Bugey**

**Poule A :** Ambérieu FC (3 équipes), OL Buyatin (1 équipe), Bettant (2 équipes), Vaux en Bugey (1 équipe)

Total : 7 équipes

5<sup>e</sup> Plateau à Vaux en Bugey à 14 heures le 28 Avril 2018

6<sup>e</sup> Plateau à St Jean de Niois à 14 heures le 5 Mai 2018

7<sup>e</sup> Plateau à Bettant à 14 heures le 26 Mai 2018

Responsable : Biram Diop 06 66 5631 82

**Vous pouvez si vous le souhaitez modifier cette proposition.**

**Nous demandons à chaque responsable de nous communiquer par mail les modifications s'il y en a. Merci**

**Poule B** : Lagnieu (4 équipes), Plaine de l'Ain (1 équipe), Serrières Villebois (1 équipe), St Denis Ambutrix (2 équipes)

Total : 8 équipes

6<sup>e</sup> Plateau à St Vulbas à 14 heures le 28 Avril 2018

7<sup>e</sup> Plateau à Villebois à 14 heures le 5 Mai 2018

8<sup>e</sup> Plateau à Lagnieu à 14 heures le 26 Mai 2018

Responsable Benjamin Sidari et Jean Louis Pérution 06 78 04 51 90

**Vous pouvez si vous le souhaitez modifier cette proposition.**

**Nous demandons à chaque responsable de nous communiquer par mail les modifications s'il y en a. Merci**

**Poule C** : GJ Ambronay St Jean Jujurieux (2 équipes), Bords de l'Ain (2 équipes), Châtillon la Palud (1 équipe), St Martin du Mont (4 équipes)

Total : 9 équipes

6<sup>e</sup> Plateau à **Pont d'Ain** à 14 heures le 28 Avril 2018

7<sup>e</sup> Plateau à Pont d'Ain à 14 heures le 5 Mai 2018

8<sup>e</sup> Plateau à Ambronay à 14 heures le 26 Mai 2018

Responsable : Thibault Vallet 06 73 77 26 46

**Vous pouvez si vous le souhaitez modifier cette proposition.**

**Nous demandons à chaque responsable de nous communiquer par mail les modifications s'il y en a. Merci**

**Poule D** : Anglefort (1 équipe), CS Valromey (1 équipe), CO Plateau (1 équipe), Culoz Grand Colombier (2 équipes), Massignieu de Rives (1 équipe), Bas Bugey Rhône (1 équipe), Belley CS (3 équipes), Colomieu (2 équipes)

Total : 12 équipes

Responsable : Olivier Landot 06 06 59 00 30

## **Secteur Bresse**

**Poule A** : Bassin Pontevallois (4 équipes), Haute Bresse (1 équipe), Lescheroux St Julien (1 équipe), St Etienne / Reyssouze (2 équipes)

Total : 8 équipes

5<sup>e</sup> Plateau à **St Bénigne** à 10 heures le 28 Avril 2018

6<sup>e</sup> Plateau à St Etienne / Reyssouze à 10 heures le 5 Mai 2018

7<sup>e</sup> Plateau à St Bénigne à 10 heures le 26 Mai 2018

Responsable : Mathilde Comtet 06 87 08 07 86

**Poule B** : Attignat (3 équipes), Bressans FC (4 équipes), Curtafond Confrançon (4 équipes), Viriat (5 équipes)

Total : **16** équipes

5<sup>e</sup> Plateau à Viriat à 10 heures le 28 Avril 2018

6<sup>e</sup> Plateau à Viriat à 10 heures le 5 Mai 2018

7<sup>e</sup> Plateau à Attignat (8 équipes 1<sup>er</sup> Niveau) **et à Curtafond (8 équipes 2<sup>e</sup> Niveau)** à 10 heures le 26 Mai 2018

Responsable : Philippe Pitre 06 03 27 05 86

**Vous pouvez si vous le souhaitez modifier cette proposition.**

**Nous demandons à chaque responsable de nous communiquer par mail les modifications s'il y en a. Merci**

**Poule C** : Foissiat Etrez (2 équipes), Marboz (3 équipes), Marsonnas Jayat (3 équipes), Cormoz St Nizier (1 équipe)

Total : 9 équipes

5<sup>e</sup> Plateau à Cormoz à 10 heures le 28 Avril 2018

6<sup>e</sup> Plateau à Marboz à 10 heures le 5 Mai 2018

7<sup>e</sup> Plateau à Marboz à 10 heures le 26 Mai 2018

Responsable Norbert Renoud 04 74 42 01 08

**Poule D** : Certines Tossiat (2 équipes), Hautecourt (2 équipes), La Vallière (2 équipes), Plaine Revermont Foot (3 équipes)

Total : 9 équipes

6<sup>e</sup> Plateau à **Val Revermont Treffort** à 10 heures le 28 Avril 2018

7<sup>e</sup> Plateau à **Val Revermont Treffort ou Ceyzériat** à 10 heures le 5 Mai 2018

7<sup>e</sup> Plateau à **Hautecourt** à 10 heures le 26 Mai 2018

Responsable : Aurélie Chagnard 06 68 56 76 93

**Poule E** : Bourg Fo (2 équipes), Bourg en Bresse Péronnas 01 (3 équipes), Bourg Sud (3 équipes), La Vallière (3 équipes)

Total : 11 équipes

5<sup>e</sup> Plateau à Péronnas (Municipal) à 10 heures le 28 Avril 2018

6<sup>e</sup> Plateau à Bourg en Bresse (La Chagne Bourg Sud) à 10 heures le 5 Mai 2018

7<sup>e</sup> Plateau à Bourg en Bresse (La Chagne Bourg FO) à 10 heures le 26 Mai 2018

Responsable : Damien Diaz 06 32 03 80 50

## **Secteur Val de Saône**

**Poule A (1<sup>er</sup> Niveau)** : Fareins Saône Vallée (1 équipes), Jassans Frans (2 équipes), Misérieux Trévoux (2 équipes), Trois Rivières (1 équipes)

Total : 6 équipes

5<sup>e</sup> Plateau à Montmerle à 10 heures le 28 Avril 2018

6<sup>e</sup> Plateau à **Chaleins** à 10 heures le 5 Mai 2018

7<sup>e</sup> Plateau à Montmerle à 10 heures le 26 Mai 2018

Responsable : Killian Besson 06 79 07 21 36

**Poule A' (2<sup>e</sup> Niveau)**: Fareins Saône Vallée (1 équipes), Jassans Frans (2 équipes), Misérieux Trévoux (4 équipes), Mille Etangs (4 équipes), Trois Rivières (2 équipes)

Total : 13 équipes

5<sup>e</sup> Plateau à Jassans à 10 heures le 28 Avril 2018

6<sup>e</sup> Plateau à Trévoux à 10 heures le 6 Mai 2018

7<sup>e</sup> Plateau à Ambérieux en Dombes à 10 heures le 26 Mai 2018 (impossible à Savigneux car 2 plateaux U11)

Responsable : Killian Besson 06 79 07 21 36

**Poule B** : St Laurent (1 équipe), Dombes Bresse (2 équipes), Thoisse (2 équipes), Feillens (1 équipe), Bâgé (1 équipe), Replonges (2 équipes),

Total : 9 équipes

5<sup>e</sup> Plateau à St Laurent / Saône à 10 heures le 28 Avril 2018

6<sup>e</sup> Plateau à Neuville les Dames à 10 heures le 5 Mai 2018

7<sup>e</sup> Plateau à St Laurent / Saône à 10 heures le 26 Mai 2018

Responsable : Sébastien Pelletier 06 83 49 81 20

**Poule C** : Thoissey (2 équipes), Dombes Bresse (2 équipes), Feillens (2 équipes), Bâgé (1 équipe), Replonges (2 équipes), Essor Bresse Saône (1 équipe), Manziat (3 équipes)

Total : 13 équipes

5<sup>e</sup> Plateau à Replonges à 10 heures le 28 Avril 2018

6<sup>e</sup> Plateau à St Didier / Chalaronne à 10 heures le 5 Mai 2018

7<sup>e</sup> Plateau à St Didier / Chalaronne à 10 heures le 26 Mai 2018

Responsable : Sébastien Pelletier 06 83 49 81 20

**Poule D** : Cormoranche (2 équipes), Grièges Pont de Veyle (2 équipes), Veyle Saône (1 équipe), St Cyr (1 équipe), Bord de Veyle (2 équipes)

Total : 8 équipes

5<sup>e</sup> Plateau à St Cyr / Menthon à 10 heures le 28 Avril 2018

6<sup>e</sup> Plateau à Grièges à 10 heures le 5 Mai 2018

7<sup>e</sup> Plateau à Cormoranche à 10 heures le 26 Mai 2018

**Vous pouvez si vous le souhaitez modifier cette proposition.**

**Nous demandons à chaque responsable de nous communiquer par mail les modifications s'il y en a. Merci**

Responsable Jordan Bernard 07 81 27 53 10

## **Secteur Dombes Côtière**

**Poule A** : Ain Sud Foot (5 équipes), Le Mas Rillier (3 équipes), Côtière Luénaz (4 équipes), Bressolles (2 équipes)

Total : 14 équipes

5<sup>e</sup> Plateau à Bressolles à 14 heures le 5 Mai 2018

6<sup>e</sup> Plateau à St Maurice de Beynost (Forum) à 14 heures le 26 Mai 2018

Responsable : Franck Grava 06 59 23 28 64

**Poule B** : Bresse Dombes (2 équipes), Dombes FC (4 équipes), Veyle Vieux Jonc (4 équipes)

Total : 8 équipes

Nous attendons confirmation du nombre d'équipes des clubs suivants. Merci de le faire rapidement.

Veyle Vieux Jonc

5<sup>e</sup> Plateau à Villars les Dombes à 14 heures le 28 Avril 2018

6<sup>e</sup> Plateau à St Paul de Varax à 14 heures le 5 Mai 2018

7<sup>e</sup> Plateau à St André / Vieux Jonc à 14 heures le 26 Mai 2018

Responsable : Eric Chassagne 06 63 52 19 99

**Vous pouvez si vous le souhaitez modifier cette proposition.**

**Nous demandons à chaque responsable de nous communiquer par mail les modifications s'il y en a.**

**Merci**

**Poule C** : Côtière MV (4 équipes), Dombes US (4 équipes dont une féminine), Portes de l'Ain (3 équipes)

Total : 11 équipes

5<sup>e</sup> Plateau à Meximieux à 14 heures le 28 Avril 2018

6<sup>e</sup> Plateau à Meximieux à 14 heures le 5 Mai 2018

7<sup>e</sup> Plateau à St André de Corcy à 14 heures le 26 Mai 2018

Responsable : Quentin Delorme 06 09 85 55 41

**Vous pouvez si vous le souhaitez modifier cette proposition.**

**Nous demandons à chaque responsable de nous communiquer par mail les modifications s'il y en a. Merci**

### **Secteur Haut Bugey**

**Poule A** : Arbent (4 équipes), Dortan (1 équipe), Izernore (1 équipe), Plastics Vallée (4 équipes), Veyziat (3 équipes)

Total : 13 équipes

5<sup>e</sup> Plateau à Dortan à 10 heures le 28 Avril 2018

6<sup>e</sup> Plateau à Marchon à 10 heures le 6 Mai 2018

7<sup>e</sup> Plateau à Veyziat à 10 heures le 26 Mai 2018

Responsable : Christian Baccanelli 06 18 19 72 42

**Vous pouvez si vous le souhaitez modifier cette proposition.**

**Nous demandons à chaque responsable de nous communiquer par mail les modifications s'il y en a.**

**Merci**

**Poule B** : Bellegarde (3 équipe), Montréal (3 équipes), Nantua ( ? équipe), St Martin Combe du Val (1 équipe), Valserine (2 équipes en 1<sup>ère</sup> phase)

Total : 9 équipes

5<sup>e</sup> Plateau à Montréal à 10 heures le 28 Avril 2018

6<sup>e</sup> Plateau à Montréal à 10 heures le 5 Mai 2018

7<sup>e</sup> Plateau à Bellegarde à 10 heures le 26 Mai 2018

Responsable : Stéphane Garon 06 70 84 44 46

**Vous pouvez si vous le souhaitez modifier cette proposition.**

**Nous demandons à chaque responsable de nous communiquer par mail les modifications s'il y en a. Merci**

## LES CLUBS RECHERCHENT

Pour la saison 2018/2019, le club de SERRIERES VILLEBOIS recherche un entraîneur pour ses équipes seniors.

Contact : Christian MONNIN (Président) au 06.52.54.14.30 ou au 04.74.97.76.64



L'Olympique ST DENIS LES BOURG recherche des éducateurs U9 – U11 – U13 pour la saison 2018/2019.

Ils auront en charge les entraînements hebdomadaires et l'encadrement des rencontres du week-end.

Contact : Alain JOSSERAND (Tél : 06.68.45.05.19) ou Denis FAVIER (Tél : 06.83.81.03.55)



Le SC PORTES DE L'AIN recherche des joueurs pour toutes les catégories et des éducateurs diplômés ou non.

Contact : Laurent GRADANTE au 06.33.89.43.25



Le club de JASSANS FRANS FOOTBALL recherche des joueurs U14 – U15 – U16 – U17 et U18 afin de créer ces deux catégories manquantes.